

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLEGOUIN DU 12 SEPTEMBRE 2022

Date de convocation: le 06/09/2022.

L'an deux mil vingt deux, le douze septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de VILLEGOUIN, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de VILLEGOUIN, sous la présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice: 11, Présents: 9, Votants : 9, Absents : 2.

Présents: M.BRUNET Michel, M.BERNIER Gilles, M.THIBAULT Patrick, M.PINAULT Jean, Mme KULICH Laëtitia, M.BRUNET Steven, M.DUMOT Julien, Mme BIAUNIER Béatrice, M.MONTIER Philippe.

Absents: M.GORSKI William, M.BERNIER Olivier.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

M. BERNIER Gilles a été élu secrétaire de séance.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil en date du 30/05/2022, qui n'apporte aucune remarque et est adopté.

### ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

- Bail du garage 4 rue du 8 mai- DELIBERATION.
- Loyer logement 3 place de la Mairie- DELIBERATION.
- Décision modificative budget principal 2022- DELIBERATION.
- Repas ou colis pour les personnes de plus de 70 ans- DELIBERATION.
- Questions diverses.

#### 1-Bail du garage 4 rue du 8 mai.

Le bail dérogatoire du 22 janvier 2021 à effet du 1<sup>er</sup> décembre 2020 arrivant à son terme, M. BUCPAPAJ souhaitant poursuivre son activité, il y a lieu de signer un bail commercial. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de donner son accord pour la signature du bail commercial d'une durée de 9 ans, à compter du 01/11/2022 pour le garage mécanique, propriété de la commune, sur la base d'un loyer mensuel de 363.58€HT, qui sera indexé chaque année sur l'indice trimestriel des loyers commerciaux publié par l'INSEE .

Le bail commercial sera signé chez Maître LUTHIER, notaire à BUZANÇAIS, et les frais d'acte seront partagés par moitié entre la commune et le locataire.

Le conseil municipal autorise le maire ou un de ses adjoints à signer le bail commercial et tout document relatif à cette location.

#### 2-Loyer logement 3 place de la Mairie.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les travaux de réhabilitation du logement 3 place de la mairie sont presque terminés, et qu'il convient de mettre ce logement en location dès que possible.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe le prix du loyer mensuel de ce logement à 360 euros. Le loyer sera révisé chaque année à la date anniversaire du contrat en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre 2022.

Un dépôt de garantie d'un mois sera versé.

Un contrat de location sera établi, ainsi qu'un état des lieux à l'entrée du locataire.

Le conseil municipal autorise le maire ou l'un de ses adjoints à signer tous documents relatifs à cette location

### 3-Décision modificative budget principal 2022

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la décision modificative suivante sur le budget principal 2022 :

	Diminution sur crédits déjà alloués	Augmentation des crédits
COMPTE 022	1000.00	
COMPTE 739211		1000.00
Fonctionnement Dépenses	solde : 0.00	

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

### 4-Repas ou colis pour les personnes de plus de 70 ans

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de proposer aux habitants de la commune âgés de 70 ans et plus de participer à un repas qui sera préparé par un traiteur, et qui aura lieu à la salle des fêtes de Villegouin en fin d'année, ou de recevoir un colis au moment de Noël. La dépense (repas et colis d'une valeur de 27 euros par personne) sera imputée sur le budget principal.

### QUESTIONS DIVERSES

Travaux à voir : clôture Valoria, chauffage garderie.

En cours : rideaux école et salle des fêtes, menuiseries mairie et garderie, chauffage mairie.

Effectué : livraison épareuse, installation table pique-nique à l'étang, rénovation grilles de l'école, curage des fossés.

Mme BIAUNIER revient sur la vitesse excessive des véhicules rue du 8 mai, le conseil départemental a déjà été alerté sur ce sujet, Monsieur le Maire reprendra contact avec l'UT de Vatan.

M.MONTIER et M. BRUNET participeront à la formation STRATEGIE CLIMAT 36 le 27/09/2022.

La séance est levée à 21h30

Le secrétaire de séance,



Le Maire,